

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 - BENJAMINS - MINIMES

Trophée Catherine LACOSTE (U12 Filles)
Trophée Crocodile (U12 Garçons)
Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)
Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française qualifiés par la finale Interrégionale.

Catégories d'âge :

U12	nés en 2005 ou après
-----	----------------------

BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 2003 et 2004
--------------------------	---------------------

MINIMES : 15 et 16 ans	nés en 2001 et 2002
------------------------	---------------------

Distances de jeu :

Voir recommandations § 3.6-4

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après.

Hors quotas :

1. Minimes : Les 40 premiers minimes garçons et les 25 premières Minimes Filles au mérite Jeunes du mois de juin
2. Les joueurs sélectionnés aux championnats d'Europe boys et girls, ainsi que les réserves, sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
3. Pour les joueurs n'étant pas déjà concernés par le point 1, les quatre premiers non-cadets du classement spécifique de sélection à l'European Young Masters sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
4. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
5. 12 wild cards DTN

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.